AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES PERSONNES RETRAITÉES DE DESJARDINS, QUÉBEC

Avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle se tiendra, le mardi 29 avril 2025, à la salle Desjardins du Centre récréatif de Saint-Henri (120, rue Belleau Saint-Henri-de-Lévis), à compter de 10h30. Un dîner suivra pour vous permettre de fraterniser dans une ambiance décontractée.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de la rencontre
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 24 avril 2024
4. Message de la présidente
5. Présentation des états financiers de l'année 2024
6. Approbation des activités administratives de l'année 2024
7. Nomination de deux membres pour valider les états financiers pour l'année 2025
8. Élections
9. Varia
10. Commentaires et questions des membres
11. Levée de la rencontre

Les membres y exerceront leurs devoirs et pouvoirs mentionnés au Règlement de régie interne.

Les membres qui voudront se porter candidats à l'élection pour un poste au sein du conseil d'administration de l'Association des personnes retraitées de Desjardins, Québec devront compléter le formulaire « Mise en candidature ». Celui-ci sera disponible sur demande à l'adresse courriel suivante : aprdquebec@gmail.com. Les formulaires de mise en candidature doivent être acheminés dûment complétés à la même adresse courriel (aprdquebec@gmail.com) au plus tard 10 jours francs avant la tenue de l'assemblée générale annuelle des membres.

Cette année, la date limite pour présenter sa candidature est le 19 avril 2025.

Votre inscription au dîner doit absolument être reçue au plus tard le **31 mars 2025**. Après cette date, nous ne pourrons pas honorer votre inscription.

Seuls les membres actifs, anciennement désignés comme membres réguliers, seront admis gratuitement pour le dîner qui suivra l'assemblée. Les invités, incluant le conjoint ou un membre auxiliaire, devront débourser la somme de 60 $ pour le dîner.

Les indications suivantes peuvent être utiles pour se rendre au Centre récréatif de Saint-Henri :

À partir de la sortie 325 sur l'Autoroute 20 à Lévis, prendre la Route du Président Kennedy – 173 Sud jusqu'à Saint-Henri (environ 10 km). Au carrefour giratoire, vous continuez tout droit sur la route Campagna - 277 Sud vers Saint-Anselme et environ 1 km plus loin, après les feux de circulation, vous tournez à droite sur la rue Belleau. Le stationnement est sur cette rue. Le stationnement de l'église est aussi disponible.

L'avis de convocation et le formulaire d'inscription à l'assemblée et au dîner ont été envoyés dans la semaine du 17 mars.

Paule Desbiens, secrétaire

Association des personnes retraitées de Desjardins, Québec